

JAFFEI...

Une dépêche de Lausanne nous apprend que la demande d'extradition de notre camarade Jaffei, prévenu de complicité dans l'exécution du roi Humbert, sera discutée devant le *Tribunal fédéral* le 5 février prochain.

Le gouvernement italien, qui s'est vu obligé de relâcher l'un après l'autre tous les prétendus complices de Bresci, a peut-être pensé que ce qui n'était pas possible en Italie, pouvait encore se faire en Suisse: c'est-à-dire fabriquer de toutes pièces un complot. Il ne restait plus dans les prisons du roi Victor-Emmanuel 3 que les camarades Colombo et Quintavalle, sous la prévention de complicité. Le premier vient d'être libéré; le second a écrit à sa famille qu'il le sera sous peu, et peut-être qu'à l'heure où nous écrivons c'est déjà chose faite. Bresci, d'ailleurs, a été transféré définitivement à Porto Longone, le bagne le plus terrible d'Italie, ce qui prouve que l'idée du complot a été bien abandonnée.

Nous espérons que cela fera réfléchir les juges du *Tribunal fédéral*, avant de livrer Jaffei à de longues tortures et au bagne, car même acquitté du chef de complicité, il aurait à répondre de sa désertion avec armes et bagages à la frontière autrichienne, lorsqu'il faisait partie du corps des douaniers. Il serait alors jugé d'après le code militaire, dont la férocité est trop connue pour qu'il y ait besoin d'insister.

Autrefois une pareille affaire aurait certainement fait du bruit, une bonne partie de la presse aurait mené une campagne en faveur de Jaffei; mais aujourd'hui nombre de personnes aux opinions avancées goûtent trop les délices du pouvoir pour se soucier d'autre chose.

Nous savons de bonne source que le dossier Jaffei ne contient même pas le plus faible indice du bien fondé de l'accusation de complicité, et s'il n'y a aucune pression ou manœuvre inavouable, certainement la demande d'extradition sera refusée.

Toutefois, ayant eu l'occasion dans le procès de *l'Almanach* de constater comment la police fabrique un dossier, nous gardons encore quelques craintes. Nous avons vu, en effet, comment le *Département de justice et police de Genève* nous avait signalé au *Procureur fédéral* le lendemain de l'attentat Lucheni, peut-être comme un complice probable!... Le camarade Frigerio à son tour y était dénoncé comme un ami intime de Caserio, d'après un rapport de la police de Milan. M. Kronauer n'avait pas jugé opportun de joindre ce fameux rapport à son dossier, et lorsqu'à l'audience on le lui réclama, il s'excusa de son mieux. Dans l'affaire Jaffei les pièces de ce genre joueront probablement un rôle très important.

L'arrêté d'expulsion pour Jaffei étant prêt, dans le cas où l'extradition serait refusée, M. Kronauer est prévenu de n'avoir pas à jouer une fois de plus l'infâme comédie du rapatriement, sous prétexte que notre camarade est dépourvu des moyens de se rendre à l'étranger. Nous sommes prêts à les lui fournir, par mandat télégraphique s'il le faut.

Pas d'hypocrisie! Si Jaffei est livré à l'Italie, c'est que nos gouvernants l'auront bien voulu par peur ou... ne cherchons pas par quel autre motif.

Luigi BERTONI.
